Bonjour,

Je vous informe du lancement de la campagne nationale 2024 de contrats doctoraux handicap.

Cette campagne est ouverte à tous les étudiants en situation de handicap qui envisagent de s’engager dans un projet doctoral.

Elle s’appuie sur :

* le financement, au niveau national, de 30 contrats doctoraux par le ministère de l’enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation, ouvert à tous les établissement d'enseignement supérieur et de recherche,
* le financement, pour les doctorants AMU, de 4 contrats doctoraux supplémentaires par la fondation A\*Midex

Cette campagne permet également aux doctorants contractuels ayant bénéficié d’un contrat doctoral 2021-2024 au titre du handicap, de demander une prolongation de plusieurs mois, soit sur financement ministériel, soit sur financement A\*Midex.

La date limite de transmission des dossiers de candidature ou de prolongation à la Direction de la Vie Étudiante et des Campus (DVEC) (deve-handicap@univ-amu.fr) est fixée au vendredi 8 mars 2024 à 17h00 au plus tard.

La DVEC aidera les candidats dans le montage de leur dossier.

Comme les années précédentes, les dossiers de candidature sélectionnés seront déposés par les Ecoles Doctorales dans SIREDO avant le lundi 13 mai 2022 à 17h00.

Le calendrier et les modalités de cette campagne, sont disponibles sur la page suivante :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/contrat-doctoral-handicap>

Bien cordialement

**Bertrand CAILLÉ**

*Responsable administratif de la Direction de la formation doctorale*

*DGS > DFD*

Aix-Marseille Université - Campus Marseille Centre, 3 Place Victor Hugo, 13003 Marseille

Email : bertrand.caille@univ-amu.fr ou college-doctoral-direction@univ-amu.fr

Tél : +33(0)4 13 55 04 11